



**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU JEUDI 08 AVRIL 2010 – 20 h 30  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN ET GARONNAISE**

**Etaient présents :**

Alain FALGAYRAS. Claude LAPORTE. Serge PERRAULT. Fabienne BARAVALLE. Maurice SEIGNERON. Jean-Claude BONNEFOI. Jean-Luc DEPRINCE. Christian MAILFERT. Alain CARRERE. Philippe NINU. Michèle CALMEJANE. Jean-Luc ISSANCHOU. Delphine CORNE. Jean-Luc COLONNA. Gérard FAURE. Francis SEGAUD. Francis DUILHE. Gérard LATAPIE. Odé GUIRBAL. Jean-Louis DUPONT. Philippe TONIN. Henri SOULIES. Salvador LOPEZ. Bernard DIANA. Rémy THAU. Philippe FORLANI. Michel BAQUE. Maurice RAMIREZ. Denys BORDES. Marcel GASQUET. René THAU. Bertrand THIBOUT. Jean-Louis COUREAU. Michel MIRAMONT. Francis GARRIGUES. Yves MEILHAN. Marie-Rose DARPARENS. Christian CONSTANTIN. Jean-Claude BOSCH. Christian BERTHET. Claude BUSSO. Jean-Jacques AOUEILLE. André AUZERIC. Jean RIEUNEAU. Patrick PRADINES. Daniel DABASSE. Séverin BEAUDONNET. Annie GAUDENZIO. Serge FORLAY. Michel BORGOLOTTO. Geneviève DUILHE. René GIAVARINI. Yves NEGRE. Michel DELBREIL. Pierrette GALINA.

**Etaient excusés :**

Alain GAUSSENS. Frédéric DELAHAYE. Emilien ROUCOLLE. Julien-Pierre LAPORTE.

**Participaient également :**

Madame Karine Boue, Trésorière.  
Monsieur Alex Avensac, Contrôleur CCLTG.  
Madame Isabelle Pontac, Comptable CCLTG.  
Madame Jackie Barrau, Comptable CCLTG;  
Madame Isabelle Prête, Secrétaire CCLTG.

**Ordre du jour :**

- ♦Vote des comptes administratifs et de gestion 2009 :  
Communauté de Communes, ZAC de Bordevieille, ZAC du Coutré, ZAC de Mansonville, SPANC et Office de Tourisme Intercommunal.
- ♦Orientations budgétaires 2010.
- ♦Questions diverses.
  
- ♦Vote des budgets primitifs.
- ♦Questions diverses.



Monsieur le Président accueille les membres du Conseil Communautaire, remercie les délégués et Mme Karine BOUE, Trésorière de Beaumont – Lavit de leur présence.

Monsieur Odé GUIRBAL est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Louis DUPONT présidera la séance lors du vote du compte administratif 2009.

Monsieur le Président précise que toutes les propositions qui sont inscrites tant pour le budget 2010 que pour les programmes 2009 ont été validées par les commissions et votées à l'unanimité par la commission finances.

## **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2009**

### **Rapport d'activités 2009**

Monsieur le Président présente sur vidéo-projecteur le rapport d'activité 2009 (voir document en annexe) préalablement exposé lors de la commission Finances et Personnel.

### **Remarques**

#### **Haut débit :**

Monsieur René Giavarini précise que la téléphonie illimitée proposée par Xilan fonctionne mal. Monsieur le Président prend note et demande à Mr Patrick Pradines de voir avec l'opérateur les solutions possibles.

Monsieur le Président se retire et Monsieur Jean-Louis DUPONT soumet au vote des délégués du Conseil Communautaire, les comptes administratifs 2009.

<b>DELIBERATION : COMPTES ADMINISTRATIFS 2009 soumis au vote par Monsieur Jean-Louis DUPONT : VOTE A L'UNANIMITE</b>
--

### **PROPOSITIONS ORIENTATIONS BUDGETAIRES :**

Monsieur le Président présente sur vidéo-projecteur les orientations budgétaires (voir document en annexe).

Elles ont été validées par les différentes commissions et la commission Finances et Personnel de la Communauté de Communes.

### **Remarques :**

#### **Transfert de compétence : « Les p'tits Loups »**

Monsieur GASQUET demande si ce transfert aura une incidence sur le montant des attributions de compensation.

Monsieur le Président indique que la commission chargée d'évaluer les charges déterminera le nouveau montant des attributions de compensation.

Monsieur DEPRINCE souhaite savoir si les charges d'amortissement afférentes au bâtiment de la crèche peuvent être prises en compte lors du transfert de la compétence.



Monsieur le Président propose d'en rediscuter.

**DELIBERATION : TRANSFERT DE COMPETENCE « Les P'tits Loups »: VOTE A L'UNANIMITE**

**Proposition subventions 2010**

Monsieur Jean-Claude BONNEFOI fait part des difficultés financières de l'école de musique qui pourrait cesser son activité faute de moyen.

L'association sollicite une subvention de 17 600 euros à la Communauté de Communes pour permettre à l'école de continuer son activité.

Aujourd'hui l'école regroupe 127 élèves répartis comme suit :

Beaumont : 54 élèves

Communauté de Communes : 44 élèves

Hors Communauté de Communes : 29 élèves.

Mme BARAVALLE intervient : un effort est réalisé en direction des jeunes pour leur proposer des activités sportives (rugby, foot ...) mais les activités culturelles sont peu dotées.

Madame DUILHE ne comprend pas pourquoi une activité culturelle destinée également aux adultes doit être subventionnée.

Monsieur René THAU souhaite que la subvention de 17 600 euros soit accordée à l'école de musique compte tenu des finances de la Communauté de Communes.

La commission Finances et Personnel n'avait pas retenu cette proposition.

Monsieur le Président propose d'en rediscuter à la fin du débat d'orientations budgétaires.

**COSEC : Complexe Omni-Sport Evolutif Couvert :**

Lors de la commission finances et personnel, les délégués de Beaumont font part d'un investissement important qui devrait être supporté par leur commune concernant la restauration du COSEC. Investissement qui serait financé à part égal avec le Conseil Général.

Considérant que ces travaux sont d'intérêt communautaire, les collégiens de l'intercommunalité étant concernés, le Président propose aux délégués du Conseil Communautaire de prendre en charge cette dépense : 50 % du coût prévisionnel de 300 000 euros.

**ACCORD DE PRINCIPE : Réfection COSEC : Complexe Omni-Sport Evolutif Couvert : prise en charge de 50 % du coût des travaux par la Communauté de Communes : VOTE A L'UNANIMITE**



## **Fonds de concours (voir document annexé)**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jean-Luc DEPRINCE.

Les charges de centralité étant très importantes, Monsieur Jean-Luc DEPRINCE explique que la commune de Beaumont a transmis un courrier à tous les délégués du Conseil Communautaire afin de justifier la demande de versement d'un fonds de concours de 80 000 euros par la Communauté de Communes. La commune de Beaumont rencontrant des difficultés financières.

Monsieur le Président a souhaité répondre à ce courrier afin d'expliquer sa position suite à leurs rencontres à la Sous-préfecture en présence du Sous-Préfet et du secrétaire général de la Sous-préfecture.

La commission finances n'avait pas retenu lors de sa séance du 11 mars 2010, la demande de Monsieur le Maire de Beaumont.

Etant donné que cette dernière n'a pas un pouvoir décisionnaire, il restait aux conseillers communautaires de se prononcer.

### ***Différents délégués interviennent pour donner leur avis :***

Mr BERTHET : Les autres communes pourraient également en faire la demande pour couvrir leurs dépenses de centralité.

Mr GIAVARINI a voté « contre » la proposition des élus de Beaumont car il n'avait pas eu préalablement les explications et le détail des dépenses de centralité supportées par Beaumont.

Mr LAPORTE (Maire d'Auterive) : les petites communes qui ne disposent pas d'infrastructures sportives, culturelles et scolaires participent déjà financièrement.

De plus les cotisations supportées par les habitants extérieurs à Beaumont sont plus élevées.

Mr MEILHAN : Comment le fonds de concours est-il attribué par les autres Communauté de Communes aux bourgs centres qui en font la demande ?

Monsieur le Président répond que le fonds de concours est attribué dans les communautés d'agglomérations.

Dans les paramètres de la DGF perçue par les communes, il est prévu une légère compensation par rapport aux charges de centralités supportées par les communes de Beaumont et Lavit.

La demande de Beaumont porte uniquement sur les dépenses de centralité que les autres communes n'ont pas à supporter.

Les délégués décident de procéder à un vote à bulletin secret.

Les résultats du vote sont les suivants pour 43 suffrages exprimés :

16 bulletins : oui  
22 bulletins : non  
5 bulletin : nul

Monsieur le Président propose, compte tenu des résultats, de réexaminer cette demande lors de la prochaine commission Finances et Personnel.



Monsieur DEPRINCE remercie les votants et Monsieur le Président pour sa proposition.

Monsieur ISSANCHOU demande de disposer par courrier des documents concernant les charges de centralité supportées par Beaumont.

Monsieur DEPRINCE transmettra ces documents aux élus qui le désirent.

#### **Demande de subvention de l'école de musique :**

Monsieur le Président propose de soumettre au vote à main levée la demande de subvention de l'école de musique d'un montant de 17 600 euros.

**DELIBERATION : Attribution d'une subvention de 17 600 euros à l'école de musique : VOTE : 3 contre et 1 abstention**

Monsieur MEILHAN demande que les tarifs appliqués aux personnes extérieures à la Communauté de Communes soient plus élevés.

Monsieur DEPRINCE certifie que cette condition sera respectée.

Monsieur le Président rajoute que l'école de musique devra faire preuve d'une gestion financière rigoureuse.

Monsieur le Président soumet au vote de l'assemblée, les orientations budgétaires :

**DELIBERATION ORIENTATIONS BUDGETAIRES :VOTE : UNANIMITE**

Monsieur le Président clôture la séance à 22H30.

Réouverture de la séance à 22h40.

#### **BUDGET 2010**

Monsieur le Président rappelle que ces propositions ont été validées par les commissions concernées et la commission Finances et Personnel.

Monsieur le Président réalise une présentation sur vidéo-projecteur du budget 2010

**DELIBERATION BUDGET COMMUNAUTE DE COMMUNES :VOTE : UNANIMITE**

**DELIBERATION BUDGETS ANNEXES (Zones d'activités de Mansonville, Bordevielle, Coutré et SPANC) :VOTE : UNANIMITE**

**DELIBERATION FISCALITE :VOTE : UNANIMITE**

**DELIBERATION TEOM :VOTE : UNANIMITE**



**DELIBERATION DOTATIONS ETAT :VOTE : UNANIMITE**

Questions diverses

**DELIBERATION Modifications statutaires du Pays Garonne Quercy Gascogne :  
VOTE : UNANIMITE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est clôturée à 23h30.

Monsieur le Président propose de prendre le verre de l'amitié.

**Le Président,**  
**De la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise**  
**F. GARRIGUES**